

Crise de l'élevage, Intermarché accepte d'acheter plus cher, l'Europe refuse : vite, sortir de l'Europe !

écrit par Christine Tasin | 28 février 2016



Saleud de Hollande ! Il s'est bien gardé d'évoquer la concurrence libre et non faussée hier ! A part répéter comme un perroquet les demandes des manifestants il n'était pas capable de prononcer les mots fatidiques : "nous ne pouvons pas garantir un prix plancher pour les éleveurs parce que la Commission européenne nous l'interdit, considérant cela comme de la concurrence déloyale vis à vis de pays tiers.

De quoi avoir envie de mettre des bombes sur Bruxelles. Ce qui ne résoudrait rien.

Par contre, sortir de cette Europe qui assassine nos éleveurs, ça on peut, sauf le minus qui préside la France, pour notre plus grand malheur.

La Commission européenne a ouvert une enquête sur Intermarché, car elle estime que le choix de l'enseigne d'acheter la viande plus cher aux éleveurs français est une entrave à la concurrence étrangère

Le groupement de distributeurs indépendants Intermarché (Les Mousquetaires) est sous

le coup d'une enquête de la Commission européenne, après s'être accordé l'an dernier avec son concurrent Leclerc pour **acheter du porc à un prix plancher**, a affirmé vendredi son président Thierry Cotillard.

"Sur le porc, l'été passé, [Intermarché s'était accordé avec Leclerc](#) pour **acheter le kilo (de porc) 1,40 euro** (...). Mais ça n'a pas tenu. Maintenant, Bruxelles nous tombe dessus et enquête", a déclaré le patron d'Intermarché, dans un entretien au quotidien Libération mis en ligne vendredi soir.

Le libre marché avant tout

"L'Europe considère que cet accord était **discriminant vis-à-vis des pays tiers**. Donc maintenant, nous sommes très prudents pour trouver des solutions", poursuit le dirigeant, précisant que son groupe risque une amende potentielle "à hauteur de 5% de notre chiffre d'affaires".

[Intermarché s'engage à payer plus cher le...](#) par [BFMTV](#)

L'an dernier, alors que les cours du porc s'[étaient effondrés en-dessous du prix](#) de revient des agriculteurs, le gouvernement avait fixé un objectif d'achat de 1,40 euro le kilo lors de négociations avec la filière, et des enseignes comme Leclerc et Intermarchés **étaient engagées à procéder à des achats** de cochons à ce niveau.

Intermarché poursuivra ses engagements

Le patron d'Intermarché a néanmoins réaffirmé sa volonté de [continuer à soutenir les éleveurs](#), confirmant que son groupement allait lancer un contrat de cinq ans garantissant aux producteurs un **prix d'au moins 1,50 euro par kilo**, à condition de remplir des critères de qualité.

"Les premiers contrats qui garantiront ce prix équitable de 1,5 euro sur cinq ans aux éleveurs seront signés la semaine prochaine avec **une vingtaine de producteurs partenaires** dans notre abattoir de Josselin (Morbihan)", dit il.

"On n'a pas mis de prix plafond. C'est-à-dire que si ça monte à 1,80 euro, on paiera 1,80 euro."

Intermarché et sa filière agroalimentaire Agromousquetaires possèdent **3 abattoirs de**

porcs et 7 unités de production de charcuterie en France. Ils collaborent avec 3 groupements de producteurs porcins.

Les agriculteurs français [manifestent leur colère depuis l'an dernier](#), se plaignant notamment de cours et de tarifs d'achat trop bas. La problématique sera au coeur du Salon de l'agriculture, qui s'ouvre samedi à Paris.